

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 septembre 2024 à 20h30

Finances, Commande publique, Moyens

03. Décision Modificative 1 Budget Principal

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La décision modificative 1 du budget principal a pour objet d'ajuster les crédits en dépenses et en recettes pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Section de fonctionnement :

Chapitre	Nature	Intitulé	BP 2024	DM 1	BP 2024 après DM
011	6064	Fournitures administratives	42 850,00	500,00	43 350,00
	62268	Autres honoraires	84 400,00	20 000,00	104 400,00
	615228	Entretien maintenance (Cotin)	72 800,00	3 600,00	76 400,00
	615232	Reseaux	253 300,00	160 000,00	413 300,00
	61558	Autres biens immobiliers	146 900,00	10 000,00	156 900,00
					0,00
		Total chapitre 011		194 100,00	
65	6573621	Déficit budgets annexes à caractère administratif	459 000,00	30 500,00	489 500,00
	65821	déficits budgets annexes lotissements	395 250,00	-52 795,00	342 455,00
	65888	Autres	7 500,00	5 000,00	12 500,00
					0,00
		Total chapitre 65		-17 295,00	
023		Virement à la section d'investissement	3 213 994,24	124 935,67	3 338 929,91
		TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		301 740,67	

Chapitre	Nature	Intitulé	BP 2024	DM 1	BP 2024 après DM
74	74111	Dotation forfaitaire	4 585 535,00	7 522,00	4 593 057,00
	741121	Dotation Solidarité Rurale	680 084,00	-160 637,00	519 447,00
	741123	Dotation Solidarité Urbaine	661 089,00	23 703,00	684 792,00
	741127	Dotation Nationale de Péréquation	0,00	95 281,00	95 281,00
					0,00
					0,00
	74888	Autres attributions et participations	0,00	135 701,00	135 701,00
					0,00
		Total chapitre 74		101 570,00	
75	75888	Autres produits divers de gestion courante	60 500,00	18 600,00	79 100,00
					0,00
					0,00
		Total chapitre 75	60 500,00	18 600,00	79 100,00
					0,00
		TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		120 170,00	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20241011-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/10/2024
Publication : 11/10/2024

Délibération n°2024/09/30/03 du 30 septembre 2024 à 20h30



La Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Au niveau des recettes de fonctionnement, un ajustement des dotations est réalisé sur la base des notifications 2024. Au niveau des dotations DGF, DSR, DSU et péréquation nationale, la notification présente une diminution de 34k€ (-0,6%) par rapport à l'exercice 2023. Cette diminution est principalement liée à une diminution de la DSR. Par ailleurs, une dotation pour les communes nouvelles a été attribuée à la collectivité à hauteur de 136k€.

Une reprise sur le fond de roulement de 181 570,67€ est nécessaire. Pour mémoire, le Fond de Roulement au BP 2024 était de 4 160k€.

Section d'investissement :

Chapitre	Nature	Intitulé	BP 2024	DM 1	BP 2024 après DM
					0,00
20	2051	Concessions et droits similaires	250 142,68	-20 000,00	230 142,68
		TOTAL CHAPITRE 20		-20 000,00	
21	2188	Autres	594 161,78	8 000,00	602 161,78
		TOTAL CHAPITRE 21		8 000,00	
27	27638	Avance BA lotissements		30 000,00	30 000,00
		TOTAL CHAPITRE 27		30 000,00	
		Total dépenses d'investissement		18 000,00	
Recettes					
Chapitre	Nature	Intitulé	BP 2024	DM 1	BP 2024 après DM
13	1323	Subvention	0,00	8 000,00	8 000,00
			0,00	8 000,00	8 000,00
27	27638	Remboursement d'avance BA lotissement		-114 935,67	-114 935,67
				-114 935,67	
021		Virement de la section de fonctionnement	3 213 994,24	124 935,67	3 338 929,91
				124 935,67	
		Total recettes d'investissement	0,00	18 000,00	8 000,00

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Considérant l'avis favorable de la Commission « Finances, Commande publique, Moyens » du 11 Septembre 2024,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20241011-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/10/2024

Publication : 11/10/2024

La Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2024/09/30/03 du 30 septembre 2024 à 20h30

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 17 Septembre 2024,

Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De donner son accord sur cette décision modificative.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	40	8
Vote Pour	40	8
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Samuel BINET

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20241011-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/10/2024
Publication : 11/10/2024

La Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2024/09/30/03 du 30 septembre 2024 à 20h30

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 32

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 11

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 08

Nombre de membres absents : 04

Le 30 Septembre 2024 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 24 septembre 2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 24 septembre 2024.

Samuel BINET a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
ALLEGRE Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy		<input checked="" type="checkbox"/>		
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
COUASON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric			<input checked="" type="checkbox"/>	
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick		<input checked="" type="checkbox"/>		
LABROUSSE Sabrina		<input checked="" type="checkbox"/>		
LAURENT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEBUREY Yann			<input checked="" type="checkbox"/>	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-200060176-20241011E03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet de l'Yonne le 11/10/2024
Publication : 11/10/2024

La Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2024/09/30/03 du 30 septembre 2024 à 20h30

LEFOUR Tony		<input checked="" type="checkbox"/>		Gilles MALOISEL
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
MOREL Marie-Odile		<input checked="" type="checkbox"/>		Lucien BAZIN
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBLIN Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20241011-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/10/2024
Publication : 11/10/2024

La Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2024/09/30/03 du 30 septembre 2024 à 20h30